

# Annexes

mise à jour du 10 novembre 2017


Servitudes d'utilité publique

## IV. Servitudes relatives à la salubrité et à la sécurité publiques

Plans de prévention des risques naturels et installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) générant des contraintes fortes d'urbanisme



MAIRIE DE PARIS Urbanisme PUI approuvé par délibération du Conseil de Paris en date des 12 et 13 juin 2006



VOIR PLANS DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE SUR LES BOIS

VOIR PLANS DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE SUR LES BOIS

Installations classées pour la protection de l'environnement  
○ Dépôt de fioul enterré générant des contraintes d'implantation  
● Dépôt de fioul aérien générant des contraintes d'implantation

Servitudes de carrières  
▨ Zones d'anciennes carrières  
▨ Zone comportant des poches de gypse antéludien

Plan de Prévention des Risques d'Inondation  
■ Zone bleu sombre (incluse dans l'aléa) zone urbanisée potentiellement submersible par plus d'un mètre d'eau  
▨ Zone bleu sombre hachurée (hors aléa)  
■ Zone bleu clair (incluse dans l'aléa) zone urbanisée potentiellement submersible par au plus un mètre d'eau  
▨ Zone bleu clair hachurée (hors aléa)  
■ Zone rouge : zone d'écoulement principal du fleuve en période de crues  
■ Zone verte : zone d'expansion des crues  
■ Secteurs stratégiques pour le développement économique et social de Paris ou d'intérêt national  
■ PHEC en mètres suivant le nivellement général de la France (dit IGN 69) et limites des casiers qui leur sont associés.  
Pour avoir le PHEC suivant le nivellement orthométrique "Ville de Paris", retirer 0,33 m

Échelle : 1/11 500<sup>ème</sup>  
Fond de plan : Mairie de Paris / DU / SDAF / STD  
Parcelaire : APUR / SIP / version 2001  
Données : Préfecture de Paris / DULÉ / BU